

Café Histoire



Contact Association Thucydide

cafes.histoire@gmail.com / www.cafeshistoire.com

L'ASSOCIATION THUCYDIDE

Née en juin 1997, l'association Thucydide s'est donnée pour objectif d'apporter des clés de compréhension et de décryptage de l'actualité et des faits de société à tout public.



LES CAFÉS HISTOIRE

Espaces de rencontres, d'échanges et de questionnement, les Cafés Histoire de l'Association Thucydide rassemblent, dans un espace convivial, des historiens autour d'un public avide de connaissances et de compréhension de l'Histoire, de l'actualité et des faits de société. Ces espaces de rencontres sont également des lieux de diffusion des connaissances par le biais de ce petit livret d'information contenant, en fonction des sujets : cartes, définitions, chronologies, citations, biographies, illustrations et toutes informations permettant à chacune et chacun de mieux cerner le sujet abordé.

Notre but : vous aider à mieux comprendre notre monde, à décrypter la complexité des informations qui nous submergent quotidiennement.

Contact / Informations cafeshistoire@gmail.com

Cafés Histoire : www.cafeshistoire.com

SOMMAIRE DU LIVRET	
L'intervenant	p. 3
Chronologie	p. 4
L'ouvrage	
«Spartacus chef de guerre»	p. 4
Les types de gladiateurs	p. 5
« Spartacusseries »	p. 6
Carte : « Spartacus en Italie »	p. 7
Les esclaves à Rome	p. 8
L'armée romaine	p. 9
Prochains Cafés	p. 12

CITATION

(...) Quel nom donner à la guerre provoquée par Spartacus ? Je ne sais ; car des esclaves y servirent, des gladiateurs y commandèrent. Les premiers étaient de la plus basse condition, les seconds de la pire des conditions, et de tels adversaires accrurent les malheurs de Rome par la honte dont ils les couvrirent.

FLORUS (historien romain du Ile siècle), *Abrégé de l'histoire romaine*, Livre III

REMERCIEMENTS

L'Association Thucydide remercie Monsieur Yann Le Bohec pour son aimable participation à ce Café Histoire, toute l'équipe du *Bistrot Saint-Antoine* pour son accueil chaleureux, et toutes les personnes qui, régulièrement soutiennent l'association Thucydide par leurs dons... Sans eux, il n'y aurait point de Livrets... ni de Cafés Histoire!

L'INTERVENANT

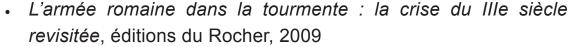


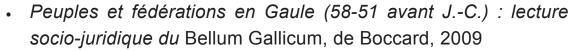
Yann LE BOHEC a été professeur d'histoire romaine à l'université Paris Sorbonne ; il est un spécialiste de l'Afrique romaine et de l'histoire militaire à l'époque de la Rome ancienne.

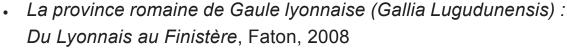
Bibliographie sélective

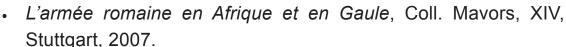


- Spartacus, chef de guerre, Tallandier, janvier 2016
- La «bataille» du Teutoburg, 9 apr. J.-C., Lemme éd., 2013
- Rome: un conte d'amour et de mort, Paris, PUF, 2013
- Naissance, vie et mort de l'Empire romain, Picard, 2012.
- Alésia : Fin août-début octobre de 52 avant J-C, Tallandier, 2012
- Histoire de la Rome antique, PUF, Que-sais-je?, 2012

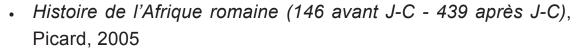












- Histoire militaire des guerres puniques, 264-146 avant J.-C, éditions du Rocher, 2003
- Urbs. Rome de César à Commode, éditions du Temps, 2001
- · César chef de guerre, éditions du Rocher, 2001
- L'armée romaine sous le Haut-Empire, 3e édit., Picard, 2001. Traduit en anglais, espagnol, allemand, russe et italien.
- Histoire militaire des Guerres Puniques, éd. du Rocher, 1996
- Jules César, PUF, Que-sais-je?, 1994
- La Sardaigne et l'armée romaine, Publ. de l'Université de Sassari, 1990



illustoria





135-132 Première révolte servile (Sicile) 133 Tiberius Gracchus tribun (« parti » populaire) Le royaume de Pergame (Anatolie, ouest) légué à Rome Révolte d'Aristonicos dans l'ex-royaume de Pergame 132-130 Mort suspecte de Scipion Émilien (« parti » des optimates) 129 125-124 Révolte et destruction de Frégelles (Italie) Conquête de la Gaule méridionale, appelée Transalpine 125-121 123-121 Caius Gracchus tribun (« parti » populaire) 123 Fondation d'Aquae Sextiae (Aix-en-Provence) 122 Conquête des Baléares 118 Fondation de Narbonne

CHRONOLOGIE

107 Premier consulat de Marius
104-101 Deuxième révolte servile (Campanie et Sicile)
100 Conquête de la Cilicie (Anatolie, sud-est)

Guerre de Jugurtha (Numidie)

100 Sénatus-consulte ultime contre Saturninus (« parti » populaire)

Invasion des Cimbres et des Teutons* (Gaule puis Italie)

91 Drusus tribun

91-88 Guerre Sociale (de socii : « alliés »)

88-85 Première guerre contre Mithridate (Anatolie, nord)

83-81 Deuxième guerre contre Mithridate

83-82 Guerre civile entre populaires et optimates

82-80 Sylla dictateur et consul (« parti » des optimates)

80-72 Guerre de Sertorius (péninsule Ibérique)

74-63 Troisième guerre contre Mithridate

73-71 « Insurrection » puis « guerre » de Spartacus

113-101

112-105

L'OUVRAGE



Spartacus est né d'une famille libre, au ler siècle avant J.-C. (vers 93), dans la province de Thrace, province de culture grecque conquise par Rome. Très jeune, victime d'une razzia, il fut vendu comme esclave. N'ayant pu faire valoir son statut d'homme libre auprès d'un tribunal romain, il devint gladiateur. Entre 73 et 71, l'esclave prit la tête d'une grande insurrection contre Rome. Comment ces hommes de toutes origines, souvent des esclaves fugitifs, sans moyens, sans formation militaire, sans armes, purent-ils défier l'armée romaine et vaincre des légionnaires rompus à tous les combats ? Rome mobilisa contre eux plusieurs armées, les meil-leurs soldats de l'époque, et pourtant, au

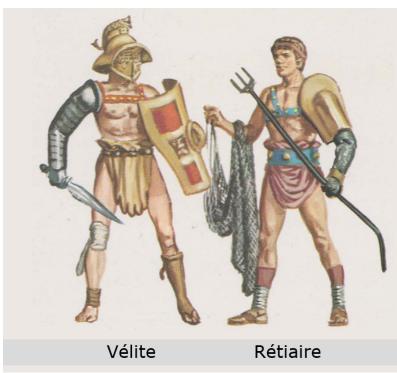
moins cinq légions, soit 25 000 hommes, furent anéanties... Rome prit peur et fit appel à l'illustre Crassus pour vaincre Spartacus. À l'aide des rares sources écrites, Yann Le Bohec tente de répondre à ces questions. Il reprend la chronologie des faits, reconstitue le parcours des insurgés, analyse la situation militaire de Rome, et nous donne une lecture inédite de l'« énigme » Spartacus.

Éditions Tallandier: http://www.tallandier.com

^{*} Appellation traditionnelle. D'autres peuples moins importants accompagnaient ces barbares.

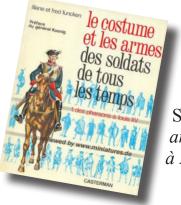
LES TYPES DE GLADIATEURS











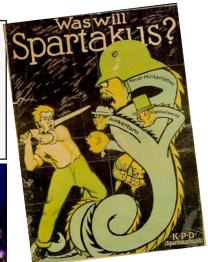
Source: Fred & Liliane Funcken, *Le costume et les armes des soldats de tous les temps - Des pharaons à Louis XV*, Casterman, 1966

"SPARTACUSSERIES"

À l'heure actuelle, on compte trois (voire quatre) Spartacus différents.

Les marxistes ont essayé de voir comment le personnage entre dans leur cadre idéologique (et ce n'est pas facile : ils sont très divisés sur la question)...







... **Les libéraux** ont chanté l'esclave qui s'est révolté pour la liberté, valeur universelle...



... Les cinéastes américains ont montré un héros sans peur et sans reproches, et finalement un héros malheureux.



... Mais il y a aussi **les sportifs**, pour qui Spartacus est un symbole de pugnacité, de force, de virilité guerrière...







CARTE

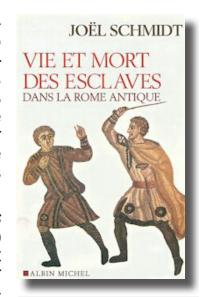
Spartacus en Italie



LES ESCLAVES À ROME

À Rome, sous la République, on distinguait les esclaves appartenant à l'État (servi publici) de ceux, beaucoup plus nombreux, qui étaient la propriété de particuliers (servi privati). Le maître possédait un nombre d'esclaves très variable, de un à plusieurs milliers. Une familia (= ensemble des esclaves d'un maître) s'appelait rustica ou urbana selon qu'elle vivait à la campagne ou à la ville. Un maître pouvait posséder à la fois une familia rustica et une familia urbana. On estime que les esclaves ont pu représenté, à certaines époques, les deux tiers de la population totale de l'Urbs (= Rome).

L'esclave, simple chose, simple outil (instrumentum genus vocale, "outil doté de la parole" - Varron, Économie rurale) avait une existence légale mais était dépourvu de tout droit civil. Pour autant, son maître n'avait pas le droit de le traiter n'importe comment, selon son bon plaisir : les censeurs pouvaient noter d'infamie le maître coupable de mauvais traitements. Si celui-ci disposait certes du droit de vie et de mort sur ses esclaves, il ne pouvait l'exercer, du moins en théorie, que dans le cadre des lois.



Joël Schmidt, *Vie et mort des esclaves dans la Rome antique* (Albin Michel, 2003, 290 pages)

Une évolution s'est dessinée avec le temps, favorable aux esclaves : associé au culte domestique, il prenait part à certaines fêtes (les *Saturnalia*, au cours desquelles les rapports maîtres-esclaves étaient inversés pour quelques journées, et les *Compitalia*, fêtes des Lares des carrefours dans les *vici*, c'est à dire les bourgs, villages, quartiers d'une ville); de plus, il pouvait être enterré religieusement.

Le vocabulaire latin précise la situation de l'esclave par rapport à son maître. Servus s'oppose à ingenuus (homme de naissance libre), mancipium à erus ou dominus (le terme signalant la dépendance). Les mots puer, familiaris, famulus soulignaient l'état de domestique. Empticius indiquait que l'esclave avait été acheté. L'esclave étant dépourvu de nom, un surnom indiquait son origine : par exemple Syrus - Syrien, Afer - Africain (L'auteur comique Térence, d'origine servile, a gardé ce surnom, conformément à l'usage, quand son maître l'eut affranchi : Publius Terentius Afer).

S'il commettait un délit de droit commun, l'esclave comparaissait devant les tribunaux ordinaires. Les châtiments étaient rigoureux, voire cruels (le fouet par exemple). Condamné à mort, il subissait le supplice infamant de la croix (*crux, arbor infelix*). Si un ou plusieurs esclaves assassinaient leur maître, tous les esclaves présents dans la maison étaient mis à mort (Tacite, *Annales*).

Le maître pouvait affranchir un esclave de son vivant ou prévoir son affranchissement dans son testament : le cas était régi par la loi. L'esclave pouvait être affranchi par décision de justice ou, sous l'Empire, par décision du prince (Suétone, *Vie de Claude*).

Un esclave pouvait faire des économies et se constituer un pécule (peculium), avec lequel il pouvait acheter sa liberté. L'esclave affranchi (= libertus ou libertinus) devenait certes un homme libre, un citoyen, mais à cela près qu'il demeurait encore soumis à certaines obligations à l'égard de son ancien maître et à des restrictions de droit auxquelles pourrait échapper son fils.

Source: www.antiquite.ac-versailles.fr/esclaves/servi03.htm



Collier d'esclave romain. Musee national romain, Rome

L'ARMÉE ROMAINE

L'histoire de Rome se confond avec l'armée, instrument de sa puissance qui dura bien plus longtemps que celle de Sparte.

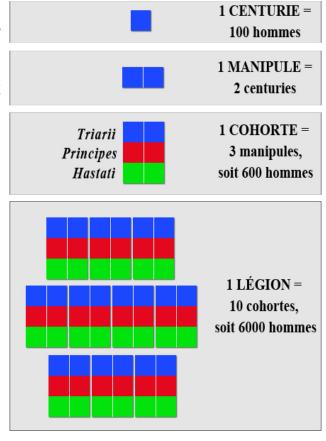
Tout citoyen de 16 à 45 ans était mobilisable et devait prendre les armes dès que la cité était menacée. A l'origine, seuls les patriciens (car le citoyen devait payer son équipement) effectuaient le service militaire. Les plébeiens furent intégrés à l'armée sous Servius Tullius (VIe siécle avant J.-C.).

L'armée romaine (exercitus) était divisée en classes ou appels : ces classes étaient formées d'après le revenu des citoyens. Elles étaient divisées en compagnies (centuriae); dans chaque classe, les centuries étaient réparties en centuries actives (ou de juniores) et centuries de réserve (ou de seniores); enfin, à chaque classe se trouvent annexées des compagnies de musiciens ou d'ouvriers (fabri).

Au IVe siècle av J.-C., l'armée fut organisée selon un modèle dit « manipulaire » : l'unité tactique était le manipule, formé de deux centuries : le nombre des manipules et des centuries était toujours le même : 30 manipules et 60 centuries par légion, quel que soit l'effectif de cette dernière.

Mais les manipules n'avaient pas tous le même effectif : leur force variait suivant l'âge des soldats, la nature de l'arme. Sur une légion de 4200 hommes, effectif normal, il y avait :

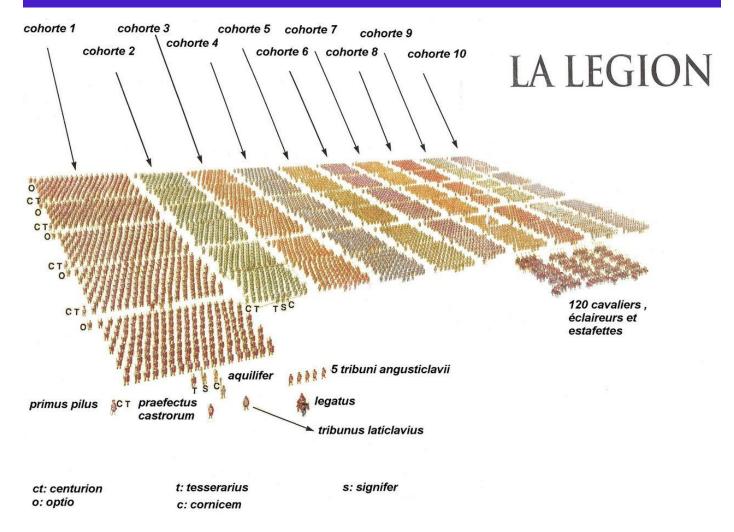
- 1200 hastati, possédant l'armure complète et armés du javelot, choisis parmi les plus jeunes et groupés en 10 manipules de 120 ou 20 centuries de 60 hommes:
- 1200 principes, armés et groupés de la même manière, mais choisis parmi les citoyens d'âge mûr;
- 600 triarii, armés de lances et choisis parmi les plus âgés : ils formaient 10 manipules de 60 hommes ou 20 centuries de 30;



- les velites, au nombre de 1200, formaient une quatrième classe, composée des plus pauvres citoyens et des plus jeunes; c'était l'infanterie légère; elle ne formait pas de centuries distinctes, mais était répartie entre toutes les centuries, à raison de 20 vélites par chacune des 60 centuries.
- A ces 1200 hommes, il faut joindre, pour avoir l'effectif complet de la légion, 300 cavaliers formant 10 *turmae*.

Sur le champ de bataille, on combattait par manipule, chaque manipule ayant son étendard particulier, ou *signum*, hampe droite ornée d'un insigne; les manipules des *hastati* étaient placés sur le front de bataille, puis venaient ceux des *principes*, enfin ceux des *triarii;* les manipules étaient séparés les uns des autres par des intervalles qui servaient à l'évolution des *velites*. L'ensemble d'une armée romaine rangée en bataille présentait donc à peu près l'aspect d'un échiquier.

L'ARMÉE ROMAINE



A la fin de la République, Marius engagea de profondes réformes. D'abord, on cessa de lever les soldats d'après leur fortune : tous les prolétaires, les pauvres, à la condition qu'ils fassent citoyens, purent servir. Dès lors, l'armée romaine, au lieu d'être une réunion de citoyens riches, intéressés à défendre la patrie, fut un ramassis de pauvres, qui cherchaient dans le service militaire un gagne-pain.

Le recrutement d'auxiliaires (mercenaires) augmenta et ceux-ci étaient principalement recrutés parmi les provinciaux ou les barbares.

Marius, en gardant les soldats sous les drapeaux, fit établir en principe un **service militaire continu de seize ans**: il fit prêter serment aux conscrits non plus pour l'année, mais pour tout le temps qu'il plairait au chef de les garder. Vers la même époque disparaissent toutes les distinctions en vélites, hastati, etc.: tous les soldats de la légion furent armés de la même manière. Les manipules furent également supprimés, et, tout en conservant la division en centuries, on établit un autre groupement par cohortes, à raison de six centuries par cohorte. Par suite, l'étendard du manipule fut supprimé: on donna à la cohorte un vexillum, à la légion un aigle. L'importance de la légion s'accrut encore; on commença à donner à chacune d'elles un numéro d'ordre, un nom, des épithètes.

Sous l'Empire la pax romana réduisit le nombre des guerres, et les levées de soldats se firent de plus en plus rares : elles n'avaient lieu qu'en cas de danger ou de crise sévère. En temps ordinaire le recrutement des légions était assuré par les engagements volontaires ou par les rengagements. Il y avait assez de citoyens aimant la carrière des armes pour que le service militaire pût être regardé, comme un métier.

L'ARMÉE ROMAINE

Les conditions requises pour le "service militaire" étaient : pas d'infirmité, une taille de cinq pieds dix pouces, 16 ans révolus. Si l'on voulait servir dans une légion, il fallait être citoyen romain, condition que les empereurs éludaient constamment, puisqu'il n'y avait guère que des provinciaux parmi les légionnaires; ils accordaient purement et simplement le droit de cité au provincial avant de l'envoyer dans une légion, et c'est surtout de cette manière que le droit de cité romaine s'est répandu avec une telle rapidité dans l'Empire romain. Les non-citoyens, qu'ils soient sujets de l'Empire ou Barbares, servaient dans les auxilia.

On distinguait dans l'armée romaine d'alors :

- 1. les légions, comprenant 10 cohortes, 60 centuries, commandées chacune par un légat assisté de six tribuns, chevaliers ou fils de sénateurs de rang prétorien, et d'un praefectus castrorum, lequel, à partir de Gallien, remplace le légat dans le commandement de la légion; il y avait 23 légions à l'avènement d'Auguste, 33 sous Septime-Sévère; l'effectif normal était de 6000 hommes ;
- 2. les troupes auxiliaires formant soit des cohortes, soit des ailes, commandées celles-là par des praefecti coh., celles-ci par des praefecti equitum.

Sous le Bas-Empire, l'armée se recrutait de la même manière : par voie de levées générales ou locales et d'enrôlements volontaires. Toutefois, les levées furent plus fréquentes que par le passé. En revanche, si tout citoyen en principe était, comme autrefois, astreint au service militaire, il pouvait ne pas servir, même si on l'appellait, à la condition de fournir un homme ou de payer un impôt militaire, mesure dont nous trouvons, d'ailleurs, des exemples même sous le Haut Empire.

L'armée romaine comprenait, comme autrefois, des légions, dont le nombre était, d'ailleurs, singulièrement plus considérable et l'effectif plus restreint. Il devait y avoir une centaine de légions. Elles n'étaient plus composées que de fantassins; servir dans une légion, c'était servir à pied.

Il y avait à côté de cette armée régulière ce que nous pourrions appeler les soldats irréguliers ou *deputati*, dont le nombre augmentait chaque jour dans l'Empire romain. Ces *deputati* étaient, en particulier, chargés de garder les frontières de l'empire, marquées tantôt par le cours d'un fleuve (ripa), tantôt par un sentier (limes). Ces soldats avaient reçu des terres à la condition que la possession de ces terres entraînât pour eux et pour leurs descendants l'obligation du service militaire. C'est sous le règne de Sévère Alexandre (règne : 222-235) que l'on vit se créer pour la première fois de ces sortes de terres militaires (*Histoire Auguste, Vie d'Alexandre*, 58). D'autres soldats étaient établis dans l'intérieur même des provinces, dans les terres incultes et abandonnées et, semble-t-il, aux mêmes conditions que les soldats des frontières : ceux-là étaient vraisemblablement des Barbares (...)

Pour lire l'intégralité de l'article : http://www.cosmovisions.com/civRomeArmee.htm

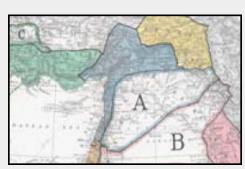
PROCHAINS CAFÉS



Mardi 15 mars 2016 à 19h30

TCHERNOBYL : 30 ANS...APRÈS

Avec Madame **Corinne LEPAGE**, ancienne ministre de l'environnement.



Avril 2016 (date précise à confirmer)

1916 : LES ACCORDS SYKES-PICOT (Syrie-Irak)

Avec **Henry LAURENS**, historien du Moyen-Orient, Professeur au Collège de France.

RETROUVEZ-NOUS SUR...



Twitter: https://twitter.com/cafeshistoire

O

Facebook: https://www.facebook.com/CafesHistoire

8+

Google+: https://plus.google.com/+CafesHistoire/posts

éo

Calaméo: http://fr.calameo.com/accounts/4469740



Youtube: https://www.youtube.com